

Décision

Générale

colonial

Décision n° 125 du 26 février 1942

n° 125

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

26 février 1942

Numéro JO

n° 543 du 28/02/1942

Date du numéro

28 février 1942

TEXTE INTÉGRAL

Est rapportée la décision du 11 décembre 1941 mettant Al. Dugas à la disposition du chef du Bureau des finances. Al. Dugas est mis à la disposition du procureur de la République chef du service judiciaire en qualité de commis-greffier du tribunal de première instance de Djibouti. Avant d'entrer en fonction, M. Dugas prêterait le serment prescrit par la loi.